

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 33

Artikel: La Tonhalle. - Saison d'été
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

un an 4 fr. 50
SUISSE six mois. . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. —
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :

La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

La Tonhalle. — Saison d'été.

Nous sommes peu habitués, dans nos petites villes, aux représentations dramatiques pendant la saison chaude, et grande a été notre surprise à la lecture de l'affiche suivante :

« Liberté, Egalité, Justice

« INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

« Appel aux travailleurs.

- « Citoyens. — A notre époque où les prolétaires
» des deux mondes cherchent à solidariser leurs
» forces matérielles et intellectuelles pour arriver
» à un état social meilleur et universel, les inter-
» nationalistes de Lausanne ont cru qu'il était de
» leur devoir de chercher à éclairer leurs frères
» les travailleurs, afin de les préparer à l'évolution
» sociale qui va bientôt s'accomplir et amener le
» règne de la justice par l'égalité sociale.
» Nous invitons tous les travailleurs à assister à
» la grande conférence publique et contradictoire
» que nous organisons pour lundi 14 courant, dans
» la salle de la Tonhalle, à 8 1/4 heures du soir. —
» Les conférenciers sont MM. Bordat et Dejoux.
» Le citoyen Dejoux, ancien conseiller municipal,
» ex-gérant du journal le *Droit social* de Lyon, trai-
» tera de la propriété.
» Le citoyen Bordat, ex-délégué aux congrès
» ouvriers de Lyon et du Havre, rédacteur du
» journal l'*Etendard révolutionnaire* de Lyon, trai-
» tera *Dieu et l'Etat*.
» Des places sont réservées pour les dames. »

* * *

Certes le programme était attrayant ; aussi, dès 8 heures, la salle se remplissait-elle de gens de diverses conditions. Tout était illuminé, et la petite scène du fond, coquettement arrangée, avait au milieu une table et une carafe. — Ces messieurs boivent de l'eau en attendant que l'humanité tout entière puisse s'accorder du champagne.

Sur la droite, une autre table, destinée aux journalistes, aux sténographes doués d'une dextérité et d'un courage suffisants pour faire face aux avalanches de paroles.

Partout des figures souriantes et le joyeux bruit de chopes et de verres ; partout des gens qui attendent avec impatience le commencement de la pièce. A l'aspect de cette salle en gaité, nul ne se serait douté qu'on allait y régler l'avenir social.

De temps en temps, un riche propriétaire entrait d'un air hésitant et cherchait un siège dans le voisinage de la porte. C'était prudent, après tout : sa-

vions-nous si l'évolution sociale « qui va bientôt s'accomplir » ne s'accomplirait pas le soir même ?...

Cependant l'heure s'avance, et les artistes... pardon, les conférenciers n'arrivent pas. L'auditoire s'impatiente et frappe du pied. Pan, pan, pan... pan, pan, pan... Alors le citoyen Dejoux se dit : « Le peuple murmure, apaisons-le. » Et montant sur la scène, il annonce qu'un ami vient de lui apprendre qu'il a vu les conférenciers, arrivant de l'Étranger, s'égayer dans notre grande capitale et chercher la Tonhalle comme on cherche une épingle.

Une voix. Cet ami aurait bien dû les ramener de leur égarement, au lieu de venir vous le dire.

Une autre voix. Je la trouve mauvaise : ils cassent une côtelette, ces messieurs.

Un compagnon : Citoyen, vous êtes un misérable ! Apprenez que nous saurons résister énergiquement à l'attrait de la côtelette, voire même à celui du beefsteak, — en aurions-nous jusqu'aux genoux, — tant qu'il y aura des milliers de travailleurs mis au régime de la pomme de terre !

Mais on attend toujours... L'entrée de quelques compagnonnes fait une petite diversion, et partout on entend chuchoter : Louise Michel !... Louise Michel !... Ces dames vont se placer au pied de la scène, à l'ombre des gestes oratoires de M. Dejoux, qui offre à l'auditoire, comme lever de rideau, une dissertation sur la propriété. Il se lance fougueusement dans les grandes phrases, provoque le sourire par des intonations exagérées et prononce l'e ouvert avec un écartement de mâchoires à effrayer tous les maîtres de pension. Il ne traite guère de la propriété, il la maltraite : La grande propriété, c'est le crime ; la petite, c'est le vol.

Frisson dans la salle ; chacun faisant cette réflexion : que de criminels, que de voleurs dans le monde, et que de gens qui désirent l'être !

Un contradicteur demande la parole, et, calme, plein de bon sens, réhabilite la propriété, fruit du travail et de l'épargne. Il est accueilli par des applaudissements unanimes.

Tout à coup, le célèbre conférencier Bordat entre en scène. Que va-t-il se passer, hélas !

Quelques propriétaires, assis près de la porte, s'assurent si elle est grande ouverte. Tout ce qui est coiffé d'un gibus, prend de sages précautions.

L'orateur part en guerre, se démène et parcourt le devant de la scène comme un lion captif devant les barreaux de sa prison. Il frappe sans pitié, à droite et à gauche, sur l'état social actuel, sur la France, sur la Suisse, sur toutes les nations ; il

nous montre l'humanité en proie aux voleurs, aux menteurs, aux exploiters, aux oppresseurs, et divise les hommes en deux grandes catégories : ceux qui meurent d'indigestion et ceux qui crèvent de faim.

Il s'élève dans la salle un murmure tel, que l'orateur est obligé d'aller s'asseoir. Pendant ce temps, divers contradicteurs mettent à néant toutes ces théories. Mais bientôt le compagnon Bordat se relève plus ardent que jamais et lance de nouvelles bordées ; il fait néanmoins une concession qu'il ne peut refuser à la logique de ses adversaires ; il admet que la petite, toute petite propriété n'est pas le vol ; qu'il est permis de se construire une maisonnette pour s'abriter, mais qu'on commet un crime du moment où l'on en tire quelque revenu. Pas de locataires, sinon des locataires logés gratuitement. C'est alors qu'un assistant, qui doit tout son avoir à son travail, à sa persévérance, et qui possède une maison en ville, s'écrie indigné : « et les intérêts, b..... de fou ! »

Ceci me rappelle un petit entretien que j'eus l'autre jour sur le bateau, avec un monsieur de Lausanne, — aussi propriétaire d'une superbe maison, le criminel ! — qui ne vous aborde jamais sans vous raconter quelque chose de piquant. « Voilà, me dit-il, en me faisant remarquer une superbe villa, avec terrasse, la propriété de M. *** , membre de l'internationale et socialiste. »

— Socialiste ? Alors comment s'explique....

— Attendez. Lorsqu'il fit bâtir cette charmante habitation, il dit à l'entrepreneur : « Voici les plans ; mais notez bien que ça ne me regarde pas ; je suis contre la propriété ; c'est absolument l'affaire de ma femme. Elle veut avoir une maison, faites-la lui, je m'en lave les mains.

L'incident est vraiment délicieux ; et je me suis demandé si les convictions de M*** lui ont permis de loger sous ce toit, et si peut-être, par respect pour les principes, il ne se contente pas d'une modeste chaumière à proximité.

Mais revenons à la Tonhalle, où la représentation touche à sa fin. Les contradicteurs se multiplient et obtiennent de plus en plus de succès, malgré les efforts inouïs des conférenciers, qui se débattent comme des diables dans un bénitier.

Le président consulte sa montre, et, certain que l'heure de l'évolution sociale n'est pas encore venue, il lève la séance.

En sortant, et au milieu de l'obscurité, nous avons saisi en passant ce petit dialogue, qui peut nous faire supposer que la seconde représentation est ajournée pour longtemps :

— Eh ben ! Arthur, que dis-tu de ces Lôsannois ; ils ne sont pas mals dans à cuire.

— Que veux-tu, ça n'a pas de civilisation ; ça n'a pas de cœur !

* * *

C'est ici le lieu de rappeler en quelques mots le sort qu'eurent les tentatives de Cabet, l'un des premiers et des plus célèbres apôtres du communisme.

Cabet était fils d'un tonnelier de Dijon ; quoique sans fortune, il parvint, à force de travail et de persévérance, à se faire recevoir avocat. Démocrate sincère, il se lança de bonne heure dans les luttes politiques. Nommé député en 1831, il soutint, par sa parole et par ses écrits, une guerre acharnée contre

le gouvernement. Condamné en 1834 pour offense au roi, Cabet se réfugia en Angleterre, où il se livra tout entier à l'étude des théories sociales. Rentré en France en 1837, il y écrivit son fameux *Voyage en Icarie*, exposé complet de ses idées sur la rénovation sociale, auxquelles il resta fidèle jusqu'à sa mort. Cet ouvrage est la description détaillée d'un pays imaginaire dont les habitants vivent sous l'heureux régime qu'il avait rêvé.

En Icarie, la propriété est inconnue, tous les biens sont en commun ; chacun produit selon ses facultés et consomme selon ses besoins. Le nécessaire d'abord, l'utile ensuite, enfin l'agréable ; tel est le principe qui règle la consommation. La production est multipliée par l'usage des machines et une organisation parfaite du travail. Toutes les professions sont également honorées. Nul n'a droit à une rémunération supérieure à ses besoins, quelle que soit sa capacité.

L'égalité ainsi établie, plus de vols, plus de crimes, plus de guerres, plus de prisons, de police ni d'armée. Le peuple d'Icarie est déiste ; il regarde Jésus-Christ comme le premier apôtre de l'égalité et de la fraternité. Toutes les croyances y sont d'ailleurs tolérées, et pour que chacun ne puisse adopter la sienne qu'avec connaissance de cause, il est interdit d'entretenir les enfants de questions religieuses avant l'âge de raison.

Les institutions de la famille et du mariage sont maintenues. Le gouvernement est démocratique. Il se compose d'une assemblée nationale qui fait les lois, et de ministres, avec un président du conseil, qui forment le pouvoir exécutif.

Le gouvernement et les communes ont seuls le droit de publier des journaux. Tous les détails de la vie politique et de la vie civile sont réglés par la législature, qui fixe jusqu'à la nature du vêtement, de l'ameublement et de la cuisine, les heures des repas, du travail, du lever et du coucher. L'Etat est tout et fait tout ; il est boulanger, boucher, restaurateur, etc. Les citoyens obéissent sans peine, chaque chose étant ordonnée pour le plus grand avantage de tous. Voilà, en substance, le *Voyage en Icarie*. Ce livre parut à une époque où les passions politiques étaient fortement surexcitées, et il trouva bientôt dans la classe ouvrière un grand nombre d'adhérents.

Pressé, en 1847, de mettre ses doctrines en pratique, le chef des Icarieus enrôla un certain nombre d'adeptes dont les souscriptions lui permirent de prendre des engagements pour la location ou la concession de terrains au Texas, et présida, le 2 février 1848, au départ d'un premier groupe destiné à jeter les fondements de la cité nouvelle.

Ce visionnaire inoffensif, consciencieux et entièrement dévoué aux intérêts de sa secte, partit lui-même en 1849, avec de nouveaux adhérents, pour le Texas, où il trouva la communauté déjà en proie aux divisions. Abandonnant la société à elle-même, il se transporta avec le reste de ses adhérents dans l'Illinois, où il acquit les ruines de l'établissement d'où les Mormons avaient été expulsés. Malgré toutes les déceptions qu'il rencontra dans ses projets, et les malheurs de la plupart de ceux qui l'ont suivi, sa probité et son désintéressement ne purent être mis en doute. Après de nombreux sacrifices et des efforts inouïs pour réaliser son Icarie, il ne put empêcher les divisions qui éclatèrent dans cette petite répu-

blique. L'opposition contre lui grandit de jour en jour, et, en 1856, un vote de la majorité lui retira la direction. Le malheureux législateur se retira à Saint-Louis, où il mourut pauvre et accablé de chagrins.

Malgré le mauvais succès de sa tentative, les disciples de Cabot sont encore fort nombreux en France.

Nous glanons, dans un article intitulé : *Excentricités de l'annonce*, cet exemple d'une originalité incontestable, qui prouve une fois de plus que, dans ce domaine, nul ne peut disputer la palme aux Américains.

« La meilleure réclame est celle qui frappe l'esprit d'une manière durable, par la nouveauté ou l'humour qu'elle révèle chez son inventeur. Il y a quelques mois, un fabricant de savons eut, dans ce genre, un éclair de génie qui restera longtemps gravé dans la mémoire des habitants de Broadway. On vit un jour, descendant la rue à grands pas, avec un air d'ineffable supériorité, un superbe nègre, haut de six pieds, aux larges épaules, à la moustache soigneusement cultivée. Un *complet* de drap bleu, tout neuf, le moulait à ravir et faisait ressortir la splendeur de ses formes. Ses chaussures immaculées brillaient d'un lustre sans égal; une légère badine se balançait entre ses doigts, et un chapeau de soie tout frais et d'une forme on ne peut plus étudiée couvrait son chef. L'ensemble était scrupuleusement correct, sauf un seul point : le faux-col. Le faux-col était abracadabrante, et ses dimensions, ses coins rabattus eussent fait honneur à une pantomime théâtrale. Ce faux-col faisait sourire tout le monde; là s'était arrêté le bon goût qui avait présidé au reste de cette somptueuse toilette.

Peu après, trois autres nègres, exactement pareils, vinrent passer les uns après les autres à la même place : c'était le même costume, le même chapeau, le même aspect gommeux et le même faux-col. Ils étaient de la même taille, affectaient la même dignité, la même indifférence que leur prédécesseur et faisaient tourner du même air une badine identique. Ils passaient avec la même superbe insouciance du public dont ils attiraient l'attention. C'en était trop pour la curiosité humaine; il était impossible de ne pas les suivre de l'œil. Toutes les têtes se retournèrent, et l'on vit en grosses lettres, sur ces faux-cols monstrueux, que le meilleur savon était celui du fabricant Lye !

Il y avait là un véritable sentiment du comique, un emploi merveilleusement juste des moyens; ceux qui l'ont vu s'en souviendront toujours, et le savon de Lye leur restera longtemps dans la mémoire, qu'ils en fassent usage ou non. »

Les méfaits de ma belle-mère.

— Vous direz ce que vous voudrez, ma chère Louise, je suis certain que votre mère a confisqué dernièrement une de mes lettres, disait Henri avec une grande irritation.

— C'est impossible, mon ami, maman est incapable d'un pareil procédé.

— J'ai acquis la certitude de ce que je vous dis, ma chère.

— La certitude ?

— Oui, la certitude... et voici comment : je demande il

y a quelques jours au concierge s'il avait une lettre pour moi, ce que je fais habituellement quand je rentre.

— « Rien pour le moment, me dit-il, mais j'ai tout à l'heure monté une lettre pour monsieur. »

— Arrivé ici, je demande cette lettre... Personne ne l'avait vue!... pas même la domestique. Je fais monter le concierge pour lui demander à qui cette lettre avait été remise.

— « A personne, me dit-il, la porte de l'appartement était tout contre et je l'ai posée bien en vue, avec les journaux de monsieur, sur une petite table qui se trouve dans l'antichambre.

» De plus il affirmait avoir refermé la porte derrière lui. Et comme Lise est une personne sûre... »

— Plus sûre que maman, peut-être ?

— Je dis une personne qui ne se permettrait rien de semblable... Tandis que votre mère se croit autorisée à bien des choses...

— Sans doute, mais pas à tout...

— A tout... ma chère!... Car vous ne m'ôtez pas de l'esprit que c'est elle qui vous a repris d'une main, après vous l'avoir donné de l'autre, le dernier trimestre de la pension qu'elle vous doit.

— Ne vous ai-je pas déjà dit, Henri, que j'avais perdu cet argent en le portant chez ma couturière, à qui je dois une grosse note restée impayée par cette seule étourderie.

— Je ne conteste pas, ma chère Louise, que vous m'ayez fait cette histoire.

— Henri! dit Louise d'un ton fâché.

— C'est bon, n'en parlons plus, ma chère.

— Vous ferez bien.

— Je n'ajouterai qu'un mot : c'est encore votre mère, qui demeure avec nous... trop avec nous, qui vous a poussée à me donner le conseil de vendre nos chevaux et notre voiture sous le prétexte que le piaffement des chevaux l'empêchait de dormir. C'est encore votre mère qui vous a donné le conseil...

— Maman! pauvre femme! elle ne m'en a pas dit un mot.

— Parbleu! pourquoi ne pas ajouter qu'elle est trop bonne pour cela !

— Je le devrais pour lui rendre justice.

— Justice!... Une femme qui ne se plaît qu'à troubler mon ménage.

— Le troubler! mais en quoi, mon cher Henri ?

— En quoi? ma chère Louise. Eh bien! je vais vous le dire : N'est-ce pas elle qui vous a confisquée la première nuit de nos noces, en me déclarant que vous étiez trop sérieusement indisposée pour vous passer de ses soins.

— Oui, mais c'est moi qui l'en avais priée.

— Vous! s'écria Henri consterné.

— Moi.

— C'est bien, madame, si j'avais cru vous causer une telle répulsion... dit Henri, d'un ton piqué.

— De la répulsion! que dites-vous là, Henri!

— Qu'était-ce alors? Un simple caprice?

— C'était beaucoup plus sérieux que cela.

— Enfin?

— Et si je ne voulais pas vous le dire? Si c'était par enfantillage... ou bien... Après tout, n'est-il pas certaines choses qu'une femme n'est pas obligée de dire à son mari de vingt-quatre heures?

— Vous pouvez, ma chère Louise, vous retrancher derrière ce raisonnement, qui me laisse libre de penser ce qui me plaît.

— Libre d'accuser ma mère... n'est-ce pas, Henri?

— Sans le moindre doute, ma chère...

— J'aime mieux alors tout vous avouer. Cependant je dois vous prévenir que vous allez me contraindre, non pas à me dépoétiser, le mot serait prétentieux, mais à me vulgariser, ce qui n'est pas aimable.

— Est-ce un dernier prétexte pour garder le silence?

— Fh bien! mon ami, c'est que j'avais mangé trop de glaces... et que...